

# Consignes

- Il est interdit de fumer dans les chalets ainsi que de jeter les mégots par terre.
  - Tout feu ouvert est interdit, si non respecté vous êtes amendable.
- Ne rien jeter dans les toilettes autre que du papier prévu à cet effet, serviette périodique, tampon et lingette sont interdits.
- Pour les poubelles, se référer au plan affiché sur la porte de l'accueil.
  - La limitation de vitesse à l'intérieur du camping est celle du pas.
- Les animaux de compagnie doivent être attachés au sein du camping et sortis régulièrement pour faire leurs besoins, en cas d'accident, merci de ramasser.
- En cas de visite de proches, se présenter à l'accueil pour le règlement de la redevance par visiteur.
- Le visiteur devra laisser son véhicule à l'extérieur du camping et il devra passer par les portillons.
- Toute entrée ou sortie du camping autre qu'en voiture doit se faire par le portillon.
- Si vous souhaitez pêcher, le lac est soumis à une réglementation, merci de vous renseigner auprès de la direction.
- Pour respecter l'intimité de chacun, merci de ne pas aller sur les emplacements voisins.
- Les chalets doivent être libérés propres avant 10h maximum, si le ménage n'a pas été fait, ou mal fait, il vous sera facturé 60€.
- Pour prévoir le départ merci de passer à l'accueil la veille pour convenir d'un horaire de départ.
  - Contact permanent au 04-92-57-85-85.

*La direction vous souhaite un agréable séjour.*